

Alain GEST
Député de la Somme
1^{er} Vice-Président du Conseil Général
Conseiller Général du Canton de Corbie

Monsieur Jean-Louis CORNE
Président
OGYEN KUNZANG CHOLING
Château de Soleils
04120 CASTELLANE

CORBIE le 21 Mai 1996.

Nos Réf: AG/SH/MCF.

Monsieur le Président,

Votre dernier courrier a retenu toute mon attention.

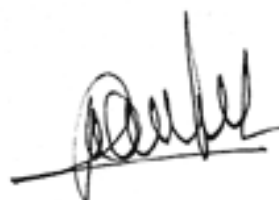
Comme vous le savez, l'existence de la commission d'enquête parlementaire sur les sectes ayant cessé du fait même de la publication de son rapport, il n'entre désormais dans la compétence d'aucune autorité parlementaire d'apporter au contenu de ce rapport quelque modification que ce soit.

Néanmoins, compte tenu de votre demande, j'ai porté à la connaissance de Monsieur le Ministre de l'Intérieur, la mise au point que vous souhaitiez faire et qui avait trait à la liste des sectes en France établie par la Direction Centrale des Renseignements Généraux.

Dans les conclusions de son rapport, la commission recommandait la création d'un observatoire interministériel sur les sectes placé auprès du Premier Ministre.

Cet organisme ayant été créé par décret n° 96-387 du 9 mai 1996, je ne puis que vous inciter à porter à sa connaissance les éléments d'information dont vous avez bien voulu me faire part.

Veillez croire, Monsieur le Président, en l'expression de mes sentiments distingués.



Alain GEST.